Bienvenue





Introduction et souhaits de bienvenue



Le mot de la Municipalité d'Eclépens

M. Etienne Morier-Genoud, Vice-syndic

Adoption de l'ordre du jour



- 1. Introduction et souhaits de bienvenue.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 22 mars 2018, à Aubonne.
- 3. Présentation et adoption des comptes 2017.
- 4. Adaptation des cotisations 2019.
- 5. Informations générales de la Présidente et du Comité de l'AdCV :
 - Formations organisées par l'AdCV préinscriptions,
 - RIE III vaudoise : conséquences financières pour les communes.
- 6. Atelier : quelles nouvelles compétences pour les communes ?
- 7. Divers et propositions de l'assemblée



Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2018 à Aubonne

Adoption des comptes 2017 de l'AdCV



Présentation du préavis et des comptes 2017



Compte de résultat 2017

Détails des comptes 2017			
(en francs suisses)	Comptes	Budget	Comptes
Charges	2017	2017	2016
Total des Charges	325 606.20	309 670.00	300 118.98
Charges d'exploitation	64 422.71	50 850.00	56 455.90
Assemblée générale	209.00	250.00	123.00
Comité et bureau, forfaits	3 887.18	4 000.00	5 321.50
Bureau	6 624.58	8 300.00	7 335.60
Comité	20 022.34	14 800.00	14 796.45
Commissions internes et externes	592.00	20 500.00	27 859.35
Commissions "Péréquation"	5 522.59		
Commissions "Aménagement du territoire"	7 106.92		
Commissions "Scolaire, parascolaire"	5 369.71		
Commissions "Police"	2 278.54		
Commissions "Social"	3 540.89		
Commissions "Divers"	6 225.96		
Prestations de tiers hors commissions	1 797.30		
Manifestations	1 245.70	3 000.00	1 020.00



Compte de résultat 2017

Détails des comptes	2017
(en francs suisses)	

(en francs suisses)	Comptes	buaget	Comptes
Charges	2017	2017	2016
Charges de personnel	238 058.19	232 650.00	218 674.75
Charges salariales	185 385.54	182 000.00	166 275.90
Charges sociales	50 606.35	48 400.00	46 475.40
Autres charges de personnel	2 066.30	2 250.00	2 423.45
Prestations de tiers			3 500.00
Autres charges d'exploitation, Résultat financier	22 851.40	25 920.00	24 795.80
Charges de locaux	13 278.00	13 300.00	13 278.00
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	694.30	800.00	632.40
Charges d'administration et d'informatique	6 633.60	9 370.00	8 361.15
Charges de publicité	1 185.50	1 700.00	1 248.82
Autres charges d'exploitation	786.10	500.00	1 082.90
Charges et produits financiers	273.90	250.00	192.53
Résultats exceptionnels et hors exploitation			

Compte de résultat 2017

Details des comptes 201/			
(en francs suisses)	Comptes	Budget	
Produits	2017	2017	
Total des Produits	298 741.35	297 000	

Total des Produits	298 741.35	297 000.00	291 035.90
Participation des communes	283 195.35	282 000.00	277 290.70
Remboursement de tiers	15 546.00	15 000.00	13 745.20

Résultat (Bénéfice reporté)

Perte de l'exercice -26 590.95 12 420.00 -8 890.55

Comptes

2016



Bilan 2017

Bilan au 31.12.2017

Actifs	2017	2016
Actifs circulants		
Trésorerie	166 361.25	194 750.70
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
Autres créances à court terme		
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	15 932.60	14 333.15
Total actif circulant	182 293.85	209 083.85
Immobilisaton coporelle	4.00	4.00
Total actif immobilisé	4.00	4.00
Total actif	182 297.85	209 087.85

Bilan 2017

Bilan au 31.12.2017

Passifs	2017	2016
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme	17 904.05	18 103.10
Total capitaux étrangers à court terme	17 904.05	18 103.10
Total capitaux étrangers	17 904.05	18 103.10



Bilan 2017

Bilan au 31.12.2017

Passifs	2017	2016
Capitaux propres (personnes morales)		
Capital social (capital-actions, capital de fondation, capital propre)		
Capital	30 984.75	39 875.30
Réserve	100 000.00	100 000.00
Réserve Actions spéciales	60 000.00	60 000.00
Bénéfice ou perte reporté		
Bénéfice ou perte de l'exercice	-26 590.95	-8 890.55
Total capitaux propres	164 393.80	190 984.75
Total passif	182 297.85	209 087.85

Rapport des vérificateurs



Adoption des comptes 2017

Décharge au Comité et aux vérificateurs



Statuts de l'AdCV, article 16 - Vérificateurs

La Commission de vérification des comptes est composée de 3 membres de communes différentes. Ils sont élus pour 1 an, s'organisent entre eux et ne sont pas immédiatement rééligibles. Ils déposent leur rapport auprès du secrétariat général 15 jours avant l'Assemblée générale ordinaire.



Nominations des prochains vérificateurs :

Bougy-Villars

Bremblens et

Buchillon



Nominations des suppléants :

Bursinel et

Chavannes-de-Bogis

Adaptation des cotisations de l'AdCV à partir de 2019

(Philippe Besson, Syndic de Penthaz)



Informations générales de la Présidente et du Comité

(S. Chemouny)

4 cours sont prêts et commenceront à être donnés cet automne :

- ateliers EIAP par A. Sutter,
- péréquation par J.-Y. Thévoz,
- facture policière par J.-C. de Mestral,
- élections complémentaires par S. Chemouny.

Organisation des cours :

- durée 1h30 à partir de 20h00,
- dans les locaux de l'AdCV,
- minimum 8 personnes,
- CHF 50.- par personne.

Au fond de la salle, vous trouverez des formulaires de pré-inscription.

Ces formulaires vous seront prochainement transmis par e-mail et seront également disponibles sur notre site internet.



RIE III vaudoise : conséquences financières pour les communes

(J. Byrne Garelli)

RIE III vaudoise : conséquences financières pour les communes

Pertes fiscales pour les communes:

- RIE III vaudoise : 132 mios (au lieu des 82 mios annoncés);
- effets conjoncturels et encaissements fiscaux des années précédentes : 45 mios;
- baisses d'impôts accordés par le Canton :
 21,5 mios.

RIE III vaudoise : conséquences financières pour les communes

Compensations pour les communes ?

- le Conseil d'Etat ne promet rien de concret;
- demande AdCV/UCV au minimum : 50 mios (motion Mischler);
- AdCV et UCV d'accord pour réfléchir ensemble à une nouvelle péréquation.



Prochaines AG

20 septembre 2018 à Gimel,

M. Frédéric Grognuz, Cour des comptes : méthodes de travail de cette institution

29 novembre 2018 à Henniez, Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat

Sortie récréative 2019 Cuarnens





« En cas de transfert de la facture sociale au Canton, quelles nouvelles compétences pour les communes ? » (Josephine Byrne Garelli)



Rappel historique:

- courant 1996, le Conseil d'Etat lance le projet ETACOM;
- buts : désenchevêtrer les tâches, réduire les coûts, limiter les inégalités fiscales, améliorer les prestations et octroyer plus de liberté de décision aux communes;



Rappel historique (suite):

- 3 paquets successifs en 1999, 2001 et 2002;
- transfert de points d'impôts entre les communes et le Canton le 01.01.2004;
- fin du processus.



- Transfert de la facture sociale fortement envisagée (motions Rapaz et Lohri);
- Comme l'a évoqué M. Lindegger, Directeur de l'ACS, les communes doivent garder leur autonomie;
- Il serait judicieux que les communes reprennent certaines compétences.



- Propositions des faîtières lors de leur rencontre avec la COFIN du Grand Conseil:
 - aménagement du territoire;
 - scolaires;
 - pré/para scolaire.



- Propositions des membres lors de notre sondage sur la péréquation :
 - encaissement des impôts ;
 - agences sociales et ARAS (meilleure écoute aux citoyens);
 - aménagements routiers à l'intérieur des communes (zone 30 km/h);



- Propositions des membres lors de notre sondage sur la péréquation (suite) :
 - bâtiments communaux, scolaires et pré ou para scolaires;
 - école obligatoire;
 - gestion des bourses;
 - l'accueil de jour;



Nous vous proposons de poursuivre ces réflexions par table

Vos discussions devront s'étendre sur 30 minutes au maximum.

30 minutes seront ensuite consacrées à la présentation de vos idées (5 minutes par table).

Une discussion générale et une synthèse aura ensuite lieu durant les 30 dernières minutes.

Conclusion des ateliers



Divers et propositions de l'assemblée